



ATELIER 3 : LE CONSEIL DE VIE COLLEGIENNE

Mise en place d'un Conseil de vie collégienne

ETAT DES LIEUX

Le Conseiller principal d'éducation (CPE) a toujours été associé, avec le professeur d'Histoire-Géographie, à la formation citoyenne des élèves (élections des délégués de classe, heure de vie de classe, prévention et sensibilisation au harcèlement scolaire, etc.). C'est en toute logique que ce dernier est directement associé au Conseil de Vie Collégienne (CVC) dans la loi d'orientation et de reprogrammation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013.

Cette nouvelle instance qu'est le CVC doit faciliter chez les élèves la prise de parole et leur permettre de participer activement à la vie de l'établissement scolaire en leur accordant force de proposition sur des thématiques telles que l'accompagnement éducatif ou la mise en place de projets. L'école au travers du CVC doit « *Au titre de sa mission d'éducation à la citoyenneté, [...] prépare(r) les élèves à vivre en société et à devenir des citoyens responsables et libres, conscients des principes et des règles qui fondent la démocratie.* » (Art. L. 121-4-1.-I de la loi de refondation). Il ne s'agit pas d'une simple commission ayant pour seule vocation de rendre la vie au collège plus agréable mais de « *Faire du collège un lieu d'épanouissement et de construction de la citoyenneté, une communauté où l'expérience individuelle et l'activité collective sont privilégiées.* » en « *renforçant la démocratie collégienne* ». Le CVC rentre pleinement dans le domaine 3 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture : la formation de la personne et du citoyen. Une formation de la personne et du citoyen qui n'est plus seulement attribuée au CPE et/ou au professeur d'Histoire-Géographie mais à l'ensemble de la communauté éducative, parents d'élève compris (circulaire n°2016-190 parue au BO du 7 décembre 2016 définissant un cadre légal pour la création de Conseils de Vie Collégienne dans les établissements scolaires).

Si la création institutionnelle d'un CVC n'est pas surprenante au regard de l'histoire et de l'évolution des réformes françaises en matière de citoyenneté et de transmission des valeurs républicaines au sein des écoles, on peut toutefois s'interroger sur la mise en application de cette commission sur le terrain.

Les mouvements lycéens des années 1990 ont été l'amarce d'une nouvelle politique éducative, plus à l'écoute des élèves, pour répondre à la demande des jeunes d'avoir un droit de parole sur la vie de leurs établissements et d'être entendus par l'institution. La création du le Conseil de Vie Lycéenne en 1998 est l'aboutissement de cette nouvelle vague en matière d'éducation à la citoyenneté. Les conclusions du rapport de l'inspecteur général Henri de Rohan-Csermak de 2014 sur l'Acte II de la vie lycéenne de 2013 qui devait relancer la démocratie lycéenne sont cependant mitigées quant à l'efficacité du CVL. Il existe encore un trop grand nombre d'établissements scolaires qui n'investissent pas pleinement l'instance alors que d'autres établissements ont des difficultés à inciter les élèves à s'emparer de l'instance. Les difficultés rencontrées en lycée à propos du CVL doivent être prises en compte pour la création du CVC afin de ne pas reproduire les mêmes erreurs en collège, et cela même si le public visé est plus jeune.

C'est pourquoi nous nous sommes interrogés sur la manière de créer une instance non pas extraordinaire sur le papier mais efficace sur le terrain. Nous avons été nombreux à constater la difficulté de mobiliser les collègues enseignants à participer à un projet ou encore de faire vivre le projet à long terme au sein de l'établissement. L'objectif du projet n'est donc pas de créer une instance qui s'ajouterait aux instances déjà existantes dans l'établissement mais de faire du CVC une instance regroupant tous les projets de l'établissement afin de créer une cohésion en interne

entre les projets existants pour une plus grande transmission aux élèves des savoirs et des valeurs soutenus par les projets et pour favoriser une communication plus efficace vers l'extérieur de l'établissement.

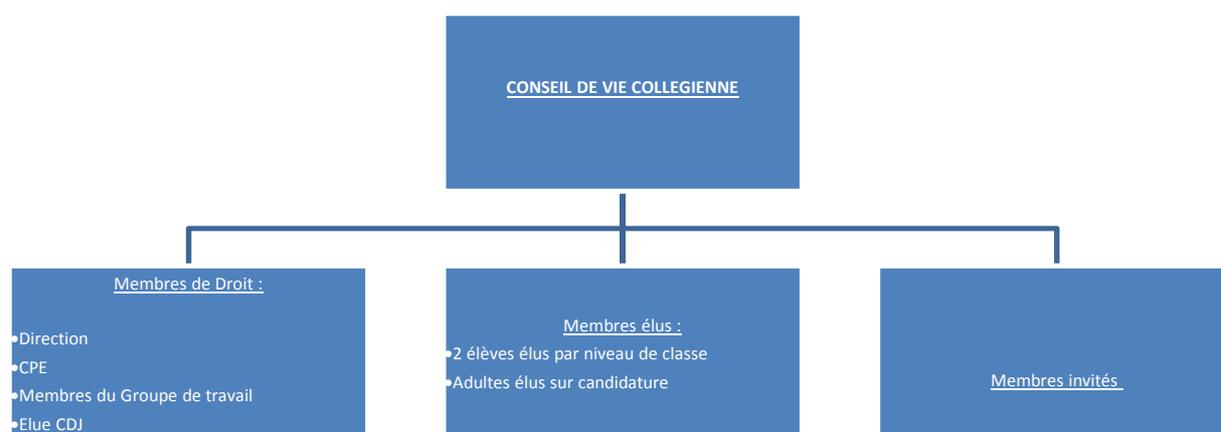
LE PROJET

Le but du projet est de créer une instance la plus paritaire possible en nombre d'élèves et d'adultes présents au sein du CVC. Une instance qui ressemblerait en quelque sorte au CVL pour que le CVL puisse être le prolongement du CVC en lycée. C'est pourquoi la composition du CVC s'alignerait sur celle du CVL. Les modalités d'élections quant à elles seraient les mêmes que celles du CA pour ne pas déstabiliser les élèves avec un trop grand nombre de systèmes électoraux.

Le CVC serait composé de 11 adultes (membres de droit pour certains et membres élus ou volontaires pour d'autres) et de 10 élèves élus (2 élus par niveau de classe) parmi tous les élèves de l'établissement. Seront membres de droit au CVC les adultes membres du groupe de travail (Direction, CPE, professeurs, parents d'élèves) ayant participé à l'élaboration du projet. Seront membres élus ou volontaires tout adulte (professeurs ou parents d'élèves) désirant participer au CVC dans la limite du nombre de places restantes sur les 11 places adultes à pourvoir.

Chaque élève est susceptible de se présenter aux élections du CVC. Il n'est pas nécessaire qu'il soit élu délégué au préalable. Un porte-parole élève sera élu parmi les membres élus du CVC pour qu'il puisse retransmettre le bilan des réunions au CA. L'élue élève du Conseil départemental Jeune sera membre de droit élève du CVC pour établir un lien avec ce qui se fait au niveau du département.

En plus des membres de droit et des élèves élus, pourront être invités au CVC des élèves de l'établissement, des parents d'élèves et des partenaires extérieurs dans le cadre des commissions « proposées » afin de présenter leur proposition de projet ou d'action.



Les commissions du CVC seront décomposées en deux types : 1. les commissions ordinaires 2. Les commissions « proposées ». Les commissions ordinaires seront de trois minimums (une par trimestre) et auront pour objectif de réunir à intervalle régulier tous les membres pour effectuer un bilan du trimestre. Les commissions « proposées » seront réunies à la demande d'un des membres du CVC pour diverses raisons impliquant la mise en action de la commission (proposition de projet, discussion sur l'évolution d'un projet, etc.). Tout élève de l'établissement sera en mesure de demander à un membre quelconque de la commission (adulte ou élève) de réunir le CVC.

Seront discutés au CVC en commission ordinaire les différents projets déjà existants afin de réfléchir à une coordination entre les différents projets. Après avoir pu mettre en place une coordination de projet pourra être envisagé une méthode de communication plus moderne (site internet, journal du collège, etc.). Pourront être discutées au CVC en commission « proposée » toutes propositions de projets d'élèves, de professeurs ou de parents d'élèves en plus des projets déjà existant dans l'établissement.

LES OBJECTIFS DU PROJETS

<u>Objectifs Généraux</u>	<u>Objectifs Opérationnels</u>
Responsabiliser les élèves et contribuer à leur formation de citoyen	Mettre en place les élections des membres du CVC au sein de toutes les classes et responsabiliser chaque élève en tant qu'électeur
Encourager l'esprit d'initiative en donnant la parole aux élèves dans un cadre spécifique	Organiser des réunions régulières du CVC (minimum une par trimestre) pour construire une cohérence au sein de l'institution
Rendre les élèves plus autonomes dans leur travail et dans l'élaboration de projets	Créer des liens entre les projets existants au collège et le CVC en faisant participer les élèves élus au CVC aux différents projets
Favoriser un climat scolaire favorable à la réussite de tous au sein de l'établissement en favorisant plus de solidarité entre élèves	Créer des liens entre les différentes institutions de l'établissement au travers des modalités d'élections des différents membres du CVC et des fonctions attribuées à chaque membre
Créer un véritable parcours de compétences citoyennes (parcours citoyen) : Accompagner les élèves dans le choix des projets afin qu'ils soient systématiquement en lien avec les attentes institutionnelles (programmes, compétences...).	Mise en place de projets communs interclasses au moyen du CVC
Faire connaître le collège autrement à l'extérieur	Faire connaître le CVC comme une institution pouvant servir à l'établissement auprès de toute la communauté éducative (élèves, parents et professeurs) au moyen d'une communication d'établissement plus efficace

ETAPES DU PROJET / CALENDRIER

Le projet se construira sur deux années afin qu'une véritable reconnaissance de l'institution au sein de l'établissement soit établie.

1^{ère} année : Préparation du terrain

Mars/ Avril (début trimestre 3):

Présentation du CVC aux membres du CA en s'appuyant sur les textes règlementaires afin que chaque membre transmette ensuite ce projet autour de lui (information à l'ensemble des élèves en vie de classe, à l'ensemble de l'équipe pédagogique, à tous les personnels de l'établissement = information écrite par le biais du chef d'établissement).

Appel d'offre aux professeurs volontaires (message pronote, passage en salle des profs, affichage en salle des profs, information en plénière, etc.) ainsi qu'aux parents d'élèves (information par courrier) pour constituer un groupe de travail (CPE, Direction, parents d'élèves volontaires, profs volontaires)

Avril/Mai :

Première réunion du groupe de travail pour discuter du projet, convenir des modalités d'élections, de la rédaction des statuts du CVC, des méthodes de communication

Répartition des tâches entre chaque membre du groupe de travail et mise en place de réunions régulières (d'un calendrier de travail) pour poser la première ébauche par écrit du projet CVC

Mai/Juin :

Dernières réunions du groupe de travail pour finaliser la trame du CVC

Information en classe par le biais des PP pour annoncer l'arrivée du CVC l'an prochain

Information du projet au dernier CA de l'année scolaire en cours pour voter les règles de fonctionnement du CVC afin de permettre une mise en place à la rentrée suivante : « *C'est le CA qui définit les modalités de fonctionnement du CVC, qui adopte son règlement intérieur. Présidé par le chef d'établissement, le CVC peut avoir comme vice-président un élève et disposer d'une personne référente parmi les représentants des personnels.* » (circulaire n°2016-190).

2^{ème} année : Mise en place du CVC

Premier trimestre 2017/2018 :

Première réunion plénière de la rentrée pour présenter le CVC à tous les professeurs

Septembre :

Réunion de rentrée du groupe de travail pour faire un bilan généralisé (organisation du calendrier des élections notamment)

Distribution des questionnaires sur l'intérêt du CVC

Octobre :

Parallèle avec les élections des délégués de classe pour présenter le CVC aux élèves en HVC de manière à faciliter le lien avec les autres instances

Recueil des candidatures et professions de foi avant la date buttoir déterminée par le groupe de travail (affichage des professions de foi)

Demande d'urnes et d'isoloirs pour la création d'un bureau de vote et organisation du passage des classes pour élections

Préparation dossiers pour PP (contenant présentation globale du CVC, circulaire n°2016-190 parue au BO du 7 décembre 2016, Organigramme des instances, modalités d'élections au CVC, etc.)

Fin Octobre / début Novembre:

Élections des membres du CVC sur 1 à 2 semaines en fonction de la taille de l'établissement

Dépouillement et annonce officielle par affichage

Novembre :

AG des membres élus par membres adultes pour réunir une première fois les membres du CVC au complet et leur présenter leurs fonctions précises au sein de l'instance

Première commission du CVC

Elaboration d'un calendrier des réunions permanentes voté lors de la première commission

Décembre :

Présentation des membres élèves du CVC à la réunion plénière de décembre

EVALUATION

Evaluation objective

- Taux de participation des élèves aux élections (comparaisons avec les bulletins blancs et autres)
- Nombre de personnes (élèves /adultes) impliquées dans le projet
- Nombre de candidat pour être membre du CVC.
- Questionnaire d'évaluation auprès d'un échantillon d'élèves sur l'intérêt de l'instauration d'un CVC avant la mise en place effective du projet
- Questionnaire auprès d'un échantillon d'élèves sur l'intérêt du CVC après une année de mise en place
- Statistiques pronote (Taux d'absences, sanction/punitions avant et après instauration CVC)
- Mise en place de projets nouveaux et questionnaires associés pour mesurer la satisfaction et l'implication de tous.

Evaluation subjective

- Grille d'observation pendant les élections au bureau de vote
- Interrogation des assesseurs lors du dépouillement
- Interrogation des membres du bureau de vote
- Echanges informels avec les élèves et les parents

CONTRAINTES

<u>Type de contrainte</u>	<u>Enjeux de la contrainte</u>
Calendrier général	Tout au long de l'année, temps forts (conseils de classes, sorties pédagogiques, stages, orientation, DNB....) = difficulté à articuler avec le fonctionnement du CVC ?
Disponibilité des différents membres.	Difficulté de se réunir
Financement des projets.	Ne pas démotiver les élèves quand ils ont des projets ne pouvant se réaliser par manque de financement
Personnes volontaires	Trouver les arguments nécessaires pour trouver des collègues voulant participer au projet
Mobiliser le personnel dans les projets CVC	Réussir à trouver suffisamment de personnes pour faire vivre les projets du CVC
Cohérence commune dans les projets	Avoir les arguments nécessaires pour ne pas donner l'impression qu'on destitue quelqu'un de son projet

Exemples de Projets

Lors de la création du CVC et de la communication de l'existence de l'instance auprès des élèves de nombreux projets ont été proposés instinctivement par les élèves eux-mêmes désireux de les présenter en commission CVC. Voici deux projets qui ont vu le jour grâce au CVC d'un établissement REP +.

1. Fête des élèves de 6^{ème}

Etat des lieux :

Le collège dans lequel se contextualise le projet est un établissement classé REP+. Il accueille environ 737 élèves regroupé en 8 classes par niveau. L'établissement héberge également une ULIS et une SEGPA. Les élèves sont d'origines multiples bien qu'il y ait une forte communauté pakistanaise présente parmi eux-ci. Les familles habitent principalement dans la ville où se situe l'établissement et ne sortent que rarement de l'agglomération. Ce sont néanmoins des élèves très impliqués dans la vie de leur établissement et qui ne posent pas de problèmes majeurs. Ils ont besoin d'être soutenus dans leurs efforts tout en posant un cadre strict.

De nombreux projets, antérieurs au CVC, existent au sein de l'établissement et la communication à propos du CVC, au moyen d'affiches et du bouche à oreilles, semble avoir été efficace. Deux élèves de 6^{ème} ont fait part à la CPE en charge de leur niveau et référente du CVC de leur volonté de préparer un fête dansante à destination de leurs camarades de 6^{ème}.

Le Projet :

L'objectif des élèves via ce projet était de renforcer les liens inter-classes, notamment entre les élèves de SEGPA et ceux des autres classes, au moyen d'un évènement de convivialité.

La fête dansante s'est déroulée un mercredi après-midi de 13h00 à 16h00. Sur les 150 6èmes inscrits dans l'établissement 97 élèves ont participé à l'évènement. Tous les élèves de 6èmes participant à la fête se sont au préalable inscrits en indiquant s'ils ramenaient boisson ou sucrerie. Ils ont eu pour consigne de se présenter au collège avec leur carnet de correspondance ainsi que l'invitation nominative pour pouvoir distinguer les inscrits des non-inscrits. Leurs carnets de correspondance ont été recueillis à l'entrée et rendus à la fin de l'évènement. La fête était surveillée par la CPE, des professeurs du collège ainsi que des parents d'élèves volontaires. Deux élèves de 4^{ème} se sont jointes à l'équipe de surveillance dans l'optique d'organiser plus tard le même type d'évènement auprès de leur camarades de 4èmes. Les règles, indiquées au préalable sur l'invitation (cf. annexe 1), ont été rappelées au début de la fête. A plusieurs élèves ont été attribués des rôles (Responsable de la sono, responsable du buffet, responsable de la propreté d'une partie de la salle, etc.) afin de s'assurer du bon fonctionnement de l'évènement. Ces rôles ont été attribués par roulements.

Objectifs :

Objectifs généraux visés	Tâches réelles accomplies
Améliorer le climat scolaire au sein du collège	Création de liens conviviaux entre les élèves de 6èmes au moyen de la fête. Les élèves ont appris à mieux se connaître, notamment les SEGPA qui ont pu s'amuser avec les autres 6èmes
Responsabiliser les élèves	Distribution des tâches par élèves lors de la fête (responsable de la sono, responsable du buffet, etc.) Respect des règles de la fête
Faire connaître le collège autrement	Distribution de tracts aux parents d'élèves et faire participer les parents à la surveillance de l'évènement en compagnie des professeurs Publication sur le site du collège du bilan de la fête et éventuellement des photos après demande d'autorisation
Contribuer à l'évaluation d'un parcours de compétences	Pour les élèves organisateurs : inscription sur leur livret scolaire de leur implication dans le projet dans le parcours citoyen Mise en lien avec les compétences comprenant l'autonomie et la réalisation de projet

Etapes de projet :

L'organisation et la mise en place du projet s'est étendue sur 6 semaines.

Semaine 1 : Présentation du projet aux membres du CVC et discussion sur sa faisabilité

Semaine 2 : information aux classes de 6èmes de la réalisation du projet

- Mail aux professeurs principaux sur l'organisation détaillée (type d'évènement, heure et lieu, etc.)
- Message pronote avertissant tout le personnel de l'établissement

Semaine 3 : passage des élèves organisateurs dans les classes de 6èmes en présence de l'adulte référent du CVC avec préparation d'un planning de passage

Les élèves organisateurs du projet vont solliciter leurs différents professeurs pour demander s'ils veulent bien surveiller l'évènement

Création et affichage d'affiches

Semaine 4 : recensement du nombre de professeurs prêts à surveiller

Envoi d'un mail récapitulatif aux professeurs principaux et à l'équipe de direction

Préparation des autorisations à distribuer aux élèves de 6^{ème}

Préparation des invitations

Semaine 5 : Récupération des autorisations

Création des listes d'inscrits et d'émargement

Prévenir la gestion pour la mise en place de la salle et de la sono

Semaine 6 : Mise en place de la salle

2. Préparation aux épreuves orales du Brevet des collèges

Etat des lieux :

Dans un collège classé REP+, beaucoup d'élèves sont confrontés à leur première prestation orale devant un jury lors des épreuves du brevet des collèges. Il s'agit principalement d'élèves issus de classes populaires qui ont, même en 3^{ème}, encore beaucoup de difficultés dans l'expression orale comme écrite. Ils ont du mal à comprendre les demandes de l'institution. On peut constater que les épreuves orales de langues sont très éprouvantes pour les élèves. Ceux-ci se retrouvent souvent pour la première fois devant un groupe d'adultes en condition d'examen sans la présence de leurs pairs.

Une élève de 3^{ème} a eu pour idée de préparer un projet d'entraînement au passage à l'oral innovant (cf. annexe 2).

Le Projet :

L'objectif de ce projet est de mettre les élèves à l'aise dans l'exercice de la prestation orale ; de mettre les élèves de 3^{ème} en confiance lors de leur évaluation orale du brevet des collèges au moyen d'un passage à l'oral devant une classe différente de la sienne. Les élèves de 3èmes volontaires passent à l'oral devant une classe de n'importe quel niveau sur le thème de leur choix. Les professeurs volontaires accorderont un temps de leur cours, en concertation avec l'élève qui passe à l'oral, pour que celui-ci puisse faire sa présentation devant la classe. Le thème choisi sera en lien avec une partie du cours du professeur et aura été travaillé au préalable en collaboration avec le professeur et la personne référente du projet. Les élèves de 3èmes ne passent pas nécessairement devant une classe de 3^{ème}. Les élèves auditeurs de la classe pourront ensuite participer à l'évaluation de la prestation de l'élève de 3^{ème}.

Une co-animation du cours entre le professeur et l'élève de 3^{ème} peut également être envisagée.

Objectifs :

Objectifs généraux visés	Tâches réelles accomplies
Rendre les élèves plus autonomes dans le travail	Suivi de l'élève dans son organisation personnelle de son travail (thème choisi, type de support sélectionné, envisager une intervention commune, etc.)
Responsabiliser les élèves	Travail de préparation en commun avec un professeur sur une thématique précise pour une éventuelle co-animation, prise de parole individuelle et éventuelle animation de l'élève du groupe classe, organisation d'un planning de passage par l'élève et prise de contact avec les différents professeurs
Contribuer à l'évaluation d'un parcours de compétences	Compétences citoyennes : création d'un projet pour l'élève à l'initiative du projet (inscription dans livret scolaire) Mise en lien des compétences travaillées dans la thématique présentée avec les compétences travaillées dans les différents cours
Favoriser un climat scolaire pour une plus grande solidarité	Mise en place d'un travail commun entre élèves avec les professeurs Entraide entre élèves (évaluations par les pairs)

Etapas de projet :

L'organisation et la mise en place du projet s'est étendue sur 3 semaines.

Semaine 1 : Présentation du projet aux membres du CVC et discussion sur sa faisabilité

Semaine 2 : information aux classes de 3èmes de la réalisation du projet

- Prise de contact avec l'équipe pédagogique
- Passage dans les classes de 3^{ème} pour présenter oralement le projet

Semaine 3 : Création d'un carnet de passage des élèves 3^{ème} en classe, sélection par type de thématiques (une partie administrative sur l'organisation pure, une partie en portfolio pour partager les outils et conseils entre élèves)

Lancement du projet avec des réunions régulières entre professeurs référents et élèves référents du projet.